

N°	Provenance de la proposition	Contributeurs	Fonction vitale	Titre de la proposition	Description résumée	Lien vers le cahier d'acteurs
299	Cahier de contribution Citoyen	Association Aimer Angers Réseau d'initiatives citoyennes	Se déplacer	En liaison avec les associations d'usagers du vélo définir un nouveau plan vélo pour aménager et corriger les points noirs.	Le conseil des mobilités se réunira 4 fois par an. Il associera les usagers des voies de circulation et les associations impliquées dans les mobilités. Il aura pour but d'améliorer ensemble les voies de circulation et d'imaginer les prochains aménagements pour que nous puissions traverser la ville en toute sécurité. Dans le but d'obtenir une cohésion avec l'ensemble des modes de transport.	Lien vers ecrivons.angers.fr
300	En ligne sur ecrivons.angers.fr	Baptistune / LeSportif	Se déplacer	Favoriser l'utilisation du vélo	La voiture doit de moins en moins avoir sa place en ville en raison de la pollution qu'elle génère. Il faut diminuer considérablement son utilisation. Pour cela il faut encourager et faciliter l'utilisation du vélo en créant de nouvelles pistes cyclables sur les routes où il n'y en a pas encore et agrandir celles déjà existantes. Il faut réaménager la ville en fonction des transports non-polluants en aménageant aussi des chemins réservés aux vélos.	
304	En ligne sur ecrivons.angers.fr	BR / br	Se déplacer	Créer de véritables pistes cyclables sécurisées	Malgré le plan vélo, peu de parents laisseront leurs enfants se déplacer seuls à vélo. Il faut des pistes cyclables réellement sécurisées : éloignées de la chaussée et si possible aussi des piétons. Une simple bande de peinture ne suffit pas. Il faut créer un vrai réseau sécurisé INDEPENDANT dans la ville ET dans l'agglomération (au minimum la première couronne). Tout comme il faudrait un réseau spécial bus garanti sans embouteillages. C'est à ce prix qu'on utilisera moins les voitures.	
321	Cahier de contribution Citoyen	CFDT Antoine Lelarge	Se déplacer	Sécuriser davantage de pistes cyclables et les carrefours dans toutes les villes de l'agglomération	Sécuriser davantage de pistes cyclables et les carrefours dans toutes les villes de l'agglomération (exemple : avenue Montaigne, quartier Saint Serge / Doyenné)	Lien vers ecrivons.angers.fr
331	Cahier de contribution Citoyen	CFDT Antoine Lelarge	Se déplacer	Sécuriser systématiquement la circulation des cyclistes et des piétons pendant la durée des travaux de voirie		Lien vers ecrivons.angers.fr
344	En ligne sur ecrivons.angers.fr	David / D	Se déplacer	Faire d'ALM une "zone 30"	Les déplacements à vélo sont souvent rendus dangereux par la vitesse excessive. Je propose de faire de la vitesse de 30 km/h la norme dans l'agglomération angevine, à l'exception de quelques axes périphériques.	
355	En ligne sur ecrivons.angers.fr	Françoise Bourlot	Se déplacer	De vraies pistes cyclables dans les projets aménagements	De nouveaux quartiers apparaissent dans l'agglomération d'Angers (plateau Mayenne Angers, secteur la quantinière Trélazé) . Un réseau séparatif matérialisé par un terre-plein entre la voie cyclable et la voie automobile n'a pas été réalisé ou prévu. Dans le cadre de futurs aménagements la mobilité durable pourrait elle être mieux prise en compte.	
371	En ligne sur ecrivons.angers.fr	Lelouch	Se déplacer	Route à 30 en ville en l'absence de piste	Limiter la vitesse à 30 kms/h sur l'agglomération d'Angers , et particulièrement la où il n'y a pas de piste cyclable. Cela favoriserait grandement l'utilisation du vélo. http://www.loire-solidaires.org/zone-30-et-double-sens-cyclables-danger-percu-ou-securite-reelle	
402	En ligne sur ecrivons.angers.fr	Nicolas Marty / Smartnouse	Se déplacer	Créer des pistes cyclables (aménagement cyclables séparés physiquement)	Prévoir dans le "réseau cyclable structurant, continu et sécurisé" qui doit être réalisé, des aménagements cyclables séparés physiquement des autres flux pour les boulevards (Ayrault, Carnot, Foch, Roi René, Av. Patton, ...) et les grandes pénétrantes (Avenue Pasteur, Avenue Jean Joxé, Rue Saint Leonard, ...). Seule la séparation physique assure la sécurité (et le sentiment de sécurité) qui permet d'attirer tous les cyclistes potentiels. On aurait dû avoir des PC Boulevard Ayrault/Carnot.	
415	Cahier de contribution communes	Saint Barthélémy d'Anjou - Commission de 21 élus créée au sein du conseil municipal.	Se Déplacer	Créer des pistes cyclables « dignes de ce nom » (ne pas se contenter d'un simple pictogramme sur le trottoir)	Développer le pratique du vélo, Diminuer l'impact écologique (carbone) et améliorer sa santé, Trouver un consensus sur ce que l'on entend par « sécurisée ». La notion de sécurité est très dépendante de chacun.	Lien vers ecrivons.angers.fr

418	Cahier de contribution communes	Savennières - Les élus, acteurs terrain (association cycliste, particuliers, Conseil départemental, Anjou Tourisme) et communes limitrophes ou concernées par des déplacements intercommunaux (Béhuard, Rocherfort sur Loire)	Se Déplacer	Sécurisation : mettre en place des aménagements sécurisant la pratique du vélo, sécuriser la D106	Mettre en place dans la commune de Savennières des aménagements sécurisant la pratique du vélo (zones réservées vélos ou zones 20 km/h interdisant le dépassement des vélos, Chaussidou, priorité vélos, voies spécifiques vélos pour accès aux installations sportives) Sécuriser la D 106 entre Savennières, Béhuard et Rochefort (c'est une attente forte des 3 communes) (cette sécurisation concerne un axe cycliste unique entre 3 communes dont 2 sont dans ALM, mais l'enjeu de la sécurisation vise un objectif commun) : élargir les voies cyclables, mieux les matérialiser, voire les équiper de dispositifs en dur et travailler sur le pont cage franchissant la Loire (l'idéal serait deux extensions latérales comme sur les ponts de Chalonnes, et en attendant mettre en place un marquage au sol de type Chaussidou), et aussi la partie entre Savennières et Epiré, notamment la cote des Forges (étudier quels types d'aménagement seraient possibles, notamment une signalétique de type « Partageons la route » comme cela existe en rive droite de la Loire en venant de Saumur	Lien vers ecrivons.angers.fr
420	Cahier de contribution communes	St Lambert La Potherie / Beaucouzé / St Clément de la Place (élus)	Se Déplacer	Créer une ou des pistes cyclables à partir de St Clément vers Angers via St Lambert et Beaucouzé	Créer une ou des pistes cyclables à partir de St Clément vers Angers via St Lambert et Beaucouzé - Les 3 communes sont à des distances compatibles d'Angers et du terminal tramway avec des trajets domicile travail à vélo mais actuellement c'est impossible du fait de la dangerosité de la RD56 - il y a Grand nombre de cyclistes sur cette portion tant en vélotafeurs et loisirs. Le trafic augmente régulièrement. - Pour les parcours possibles il faudrait en parallèle du RD56 avoir une signalétique suffisamment efficace pour inciter - Le RD56 semble être le trajet le plus évident pour le vélo travail. - Pour les loisirs des alternatives existent Halte St Clément, Vilnière, et le réseau de petites routes dans le triangle Beaucouzé - St Lambert / St Clément / Bécon les granits. - Les voitures partant de St Clément pourraient passer par Bécon pour seulement 2 mns de plus..	Lien vers ecrivons.angers.fr
421	Cahier de contribution communes	St-Léger-de-Linières - Ateliers citoyens	Se déplacer	Diminution des GES à l'échelle de l'agglomération, en développant le partage des moyens de mobilité et favorisant les modes doux	Sélection et partage de moyens de locomotion Infrastructures. Infrastructures en modes doux inexistantes entre les 2 bourgs qui composent la commune nouvelle, et non continuité du réseau cyclable vers Angers. Une difficulté particulière, l'autoroute passe entre les 2 bourgs et la seule liaison routière ne peut supporter le partage de différents modes de transport.	Lien vers ecrivons.angers.fr
422	Cahier de contribution communes	St-Léger-de-Linières - Elus	Se Déplacer	Et si...on pouvait se déplacer à vélo en toute sécurité entre les deux bourgs et rejoindre les pistes cyclables d'Angers	Définir le tracé et le mettre en œuvre entre les bourgs	Lien vers ecrivons.angers.fr
423	En ligne sur ecrivons.angers.fr	TOURET / doudoupat44	Se déplacer	Chaque commune du territoire ALM doit être reliée par une piste cyclable à Angers et inversement.	Constat: le manque de mobilité durable nuit au déplacement domicile travail. Le conseil de développement d'ALM le dit dans son rapport "Déplacements et Mobilité". Les actifs doivent pouvoir se déplacer pour travailler selon leurs moyens financiers, sociaux et environnementaux. Comme le département 49 a dit : toute commune du 49 doit être à moins de 15 minutes d'une autoroute... ALM doit dire : toute commune de ALM doit être reliée par une piste cyclable à sa ville mère, Angers, et inversement.	
429	Cahier de contribution Citoyen	Youth For Climate Angers	Se déplacer	Se Déplacer : Laissons place au vélo	A travers cette action, nous voudrions améliorer les aménagements pour les vélos. Cela se traduirait par la création de nouvelles voies vertes qui relirait les différentes communes de l'agglomération. Nous voudrions aussi obliger que chaque rue est un espace sécurisé pour les vélos, avec l'aménagement de plots de sécurité. Enfin nous souhaiterions installer des garages à vélo dans différents lieux de la ville pour pouvoir laisser son vélo en sécurité. A terme de ce projet ambitieux, nous voudrions relier, par des voies cyclables, les différents lieux d'habitations et de rencontres de toute l'agglomération.	Lien vers ecrivons.angers.fr
432	Cahier de contribution communes	Bouchemaine - Elus	Se Déplacer	PLAN VELO et MAILLAGE COMPLÉMENTAIRE	Cette action consiste tout à la fois à conforter la mise en œuvre du plan vélo ALM, mais aussi à compléter celui-ci par un maillage complémentaire est-ouest en direction du pont de Pruniers. Favoriser l'usage des liaisons douces pour les piétons	Lien vers ecrivons.angers.fr
436	Cahier de contribution communes	Avrillé - Elus, professionnels et citoyens	Se Déplacer	Créer des autoroutes à vélos : Définition du concept	Connaître l'existant (Hollande et autres villes Françaises) Définir les besoins = identifier les flux (trajet maison/travail...)	Lien vers ecrivons.angers.fr

437	Cahier de contribution communes	Avrillé - Elus, professionnels et citoyens	Se Déplacer	Créer des autoroutes à vélos : Mise en place d'une zone pilote	Démontrer la pertinence du projet de créer des autoroutes à vélo Habituer/sensibiliser Fidéliser/convaincre	Lien vers ecrivons.angers.fr
439	Cahier de contribution Citoyen	Ecodélégués Collège Rabelais	Se déplacer	Plus de pistes cyclables	Sécuriser l'accès au collège Rabelais pour les vélos. - Augmenter la part d'élèves venant en vélo au collège. - Rajouter des pistes cyclables séparées des voitures, notamment autour du collège. - Modifier/Agrandir le parking à vélo. - Bénéfices de la solution : moins de pollutions (+ vélos, - voitures) et une meilleure santé (pratique sportive, plein air, moins de stress).	Lien vers ecrivons.angers.fr
440	Cahier de contribution Citoyen	Ecodélégués Collège Rabelais	Se déplacer	Des pistes cyclables plus larges	- Aménager plus de voies cyclables - Mettre en place plus de garages à vélos. - Les habitants bénéficieraient d'une meilleure santé. - Baisse du taux de pollution dans l'air.	Lien vers ecrivons.angers.fr
449	Cahier de contribution Citoyen	Association de Quartier La Blancheraie Signature Nicolas	Se Déplacer	Pour tout nouvel aménagement, séparation physique et sécurisation des voies cyclables de la circulation automobile (et des piétons)	Favoriser l'attractivité du vélo. L'usage du vélo doit être entièrement sécurisé pour ne pas être mis en balance avec un risque physique (pour les vélos ou les piétons) et accélérer sa pratique. De nombreux axes sont aujourd'hui impraticables par les vélos sans risque majeur de collision avec d'autres usagers (bus, voitures, piétons..).	Lien vers ecrivons.angers.fr
461	Ateliers Auxilia	Groupe 1 Se déplacer	Se déplacer	Investir massivement dans les infrastructures cyclables (voies dédiées et équipements sécurisés) et les mettre en cohérence avec le réseau de transport en commun	1/ Relier les gros pôles générateurs de déplacements (type scolaires, zones indus, commerces, hôpitaux...) 2/ Généraliser les vélobox près des arrêts de bus, et de ces pôles générateurs de déplacement 3/ Créer des rues-école (fermées au moment des entrées/sorties) 4/ Définir un PPI ambitieux qui permet d'induire de l'ordre de 25% des déplacements à vélo pour 2030 5/ Faire des enquêtes déplacement tous les 2 ans pour bien mesurer l'avancement 6/ Former l'agence routière aux enjeux des infrastructures routières 7/ Que les infrastructures soient pensées de telle sorte qu'on puisse laisser des enfants y rouler seuls	Lien vers ecrivons.angers.fr
465	Ateliers Auxilia	Groupe 1 Se déplacer	Se déplacer	Proposer un diagnostic de l'état du réseau cyclable et co-construire son amélioration		Lien vers ecrivons.angers.fr
478	Ateliers Auxilia	Groupe 2 Se déplacer	Se déplacer	Mettre en œuvre des pistes cyclables « modulables »		Lien vers ecrivons.angers.fr
487	Ateliers Auxilia	Groupe 3 Se déplacer	Se déplacer	Adapter l'offre de transport (desserte, fréquence, accessibilité, etc.) et d'itinéraires cyclables (continuité, sécurité, stationnement...) à tout le territoire	1/ Compiler les résultats des enquêtes communales 2021 sur les points noirs et en extraire les priorités d'adaptation + S'appuyer sur les avis des associations expertes 2/ Repartir des actions du plan vélo d'Angers (ou d'ALM?) et l'adapter selon les retours de l'enquête 3/ Solutionner les points noirs par de l'infrastructures (création de pistes cyclables, carrefours, intermodalités, fréquences de passage, portes vélos bus et trains, signalisation, cartographie des pistes, stationnements sécurisés...) 4/ Suivre et évaluer les résultats année après année (enquêtes, comptages...)	Lien vers ecrivons.angers.fr
515	Cahier de contribution communes	Le Plessis Grammoire - Elus	Se déplacer	Promouvoir les mobilités douces	Assurer les liaisons intercommunales en voies vélos Mettre en place des déplacements sécurisés des vélos sur la zone urbaine Améliorer la desserte en transports publics Réaliser au 1er trimestre 2021 une enquête auprès des habitants sur les mobilités communales et extérieures	Lien vers ecrivons.angers.fr